



Chèque impayés et reconnaissance de dette

Par **martin**, le **29/10/2009** à **12:51**

Bonjour,

Je suis victime de chèques impayés pour un montant de 20000€ et j'ai aussi en ma possession une reconnaissance de dette de 11000€, l'émetteur des chèques est interdit bancaire, quels sont mes recours et puis je engager la responsabilité de la banque ?

Je vous remercie pour votre aide.

Bien cordialement